

PARTIE DÉFENDERESSE PRÉSENTE ABSENTE

THE NORTHERN TRUST COMPANY CANADA	Me Silvana Conte (P)
	Me Carine Bouzagloul (A)
	OSLER HOSKIN & HARCOURT S.E.N.C.R.L., s.r.l.

PARTIE DÉFENDERESSE PRÉSENTE ABSENTE

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS	Me Gary D.D. Morrison (P)
	Me Bernard Jolin (P)
	Me Jean-François Bienjonetti (A)
	Me Mario Welsh (A)
	Me Benoît Bourgon (A)
	Me Réna Kermasha (A)
	M ^e Sébastien Caron (A)
	HEENAN BLAIKIE, S.E.N.C.R.L., s.r.l.
	Me Nathaly Marcoux, Contentieux de l'AMF (P)

PARTIE DÉFENDERESSE PRÉSENTE ABSENTE

KPMG S.R.L./S.E.N.C.R.L.	Me Hélène Lefebvre (P)
	Me Michel G. Sylvestre (P)
	Me Claudia Déry (P)
	OGILVY RENAULT S.E.N.C.R.L., s.r.l.

PARTIE DÉFENDERESSE PRÉSENTE ABSENTE

SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CONCENTRA représentée par	Me Robert J. Torralbo (A)
SERVICES BLAKES QUÉBEC INC.	Me Sébastien Guy (P)
	BLAKE, CASSELS & GRAYDON S.E.N.C.R.L., s.r.l.

PARTIE MISE EN CAUSE PRÉSENTE ABSENTE

PIERRE LAPORTE, C.A., ès qualité de liquidateur des	Me Isabelle Desharnais (A)
fonds Norbourg et Évolution, a/s de Société Ernst &	Me Marc Duchesne (A)
	Me Simon-Luc Dallaire (A)
	BORDEN LADNER GERVAIS, s.r.l.

PARTIE MISE EN CAUSE PRÉSENTE ABSENTE

GILLES ROBILLARD, ès qualité de syndic à l'actif des	Me Denis St-Onge (A)
Sociétés défenderesses faillies, a/s de RSM	Me Patrice Benoît (A)
RICHTER	Me Marie-Hélène Provencher (A)
	GOWLING LAFLEUR HENDERSON, s.r.l.

9 h 36

Débat sur les objections dans le cadre des interrogatoires

Le 10 mars 2009 (rectifié le 22 avril 2009)

Ouverture de l'audience

La restriction de confidentialité est appliquée à l'enregistrement numérique pour toute la durée de l'audition

Identification des procureurs

II - MOUVEMENTS DU PERSONNEL (suite)

Interrogatoire de Claire Lewis le 8 décembre 2008
(par Me Gagné)

9 h 38

Objections #0-1, #0-2 : ACCUEILLIES.

Interrogatoire de Jean St-Gelais le 23 janvier 2009
(par Me Gagné)

9 h 38

Objections #0-5, #0-7 et #0-8 : ACCUEILLIES.

Interrogatoires de Claire Lewis le 8 décembre 2008 et de Jean St-Gelais le 23 janvier 2009
(par Me Gagné)

9 h 38

CONSIDÉRANT la nature des réponses de Mme Lewis et la déclaration attribuée à M. St-Gelais dans un article paru le 7 septembre 2005 dans le Journal de Montréal, les **objections #0-11, #0-13, #0-14, #0-15, #0-19, #0-22, #0-23, #0-24, #0-25, #0-26, #0-27 et #0-28 sont REJETÉES.**

Interrogatoire de Jean St-Gelais le 23 janvier 2009
(par Me Gagné)

10 h 02

Objections #0-4 et #0-9 :

Le Tribunal **AUTORISE** Me Gagné à demander si cela a un lien avec l'affaire Norbourg, M. St-Gelais pouvant répondre à cette question au moyen d'un affidavit; dans l'hypothèse où cela est en lien avec l'affaire Norbourg, Me Gagné pourra poursuivre l'interrogatoire à ce sujet.

Interrogatoire de Jean Lorain le 14 novembre 2008
(par Me Gagné et par Me Sylvestre)

10 h 07

Le Tribunal **ACCUEILLE** les **objections #0-28 et #0-29** soulevées par Me Gagné; et

ACCUEILLE l'objection **#0-50** soulevée par Me Sylvestre.

Débat sur les objections dans le cadre des interrogatoires (suite)

Le 10 mars 2009 (rectifié le 22 avril 2009)

III - ENQUÊTE INTERNE

Interrogatoire de Jean St-Gelais le 23 janvier 2009
(par Me Gagné)

10 h 30

Objections #0-53, #0-54 : REJETÉES.

Objection #0-55 : le Tribunal **RÉSERVE** sa décision et **SE RÉSERVE** le droit de consulter le document, le cas échéant, pour décider des mesures de protection qui pourraient être prises si nécessaire.

Objections #0-56, #0-57 et #0-58 : REJETÉES.

Interrogatoire de Claire Lewis le 8 décembre 2008
(par Me Sylvestre)

10 h 33

Objections #0-45 et #0-46 :

Me Sylvestre **retire à ce stade** les questions faisant l'objet des objections #0-45 et #0-46.

IV - RECHERCHE À L'AVEUGLETTE

Interrogatoire de Réginald Michiels le 21 octobre 2008
(par Me Gagné)

10 h 44

Objection #0-13 : ACCUEILLIE.

10 h 50

Suspension

11 h 36

Reprise de l'audience

Interrogatoire de Josée Deslauriers le 22 octobre 2008
(par Me Létourneau)

11 h 37

Objection #0-2 : la question faisant l'objet de l'objection #0-2 est retirée, la partie demanderesse se réservant le droit d'interroger Mme Deslauriers sur les engagements reçus.

Objections #0-3 et #0-5 : REJETÉES.

Interrogatoire de Josée Deslauriers le 22 octobre 2008
(par Me Déry)

11 h 56

Objection #0-36 :

La question faisant l'objet de l'objection #0-36 **est retirée** pour le moment en attendant la réception des engagements dans le cadre de l'interrogatoire de M. Claude Lessard.

12 h 01

Objection #0-40 : REJETÉE.

Objection #0-48 : ACCUEILLIE.

Débat sur les objections dans le cadre des interrogatoires (suite)

Le 10 mars 2009 (rectifié le 22 avril 2009)

- 12 h 14 Interrogatoire de Josée Deslauriers le 22 octobre 2008
(par Me Demers)
Objection non-identifiée : REJETÉE.
- Interrogatoire de Sylvie Lacroix le 27 octobre
(par Me Létourneau)
Objection #0-20 :
L'engagement est restreint aux éléments soulignés en jaune incluant les lettres de transmission sur ESL-4 et en conséquence, l'objection **est retirée.**
- 12 h 25 Interrogatoire de Sylvie Lacroix le 27 octobre 2008
(par Me Lefebvre)
Objection #0-25 : REJETÉE.
- Interrogatoire de Vincent Mascolo les 28 et 29 octobre 2008
(par Me Gagné)
Objection #0-8 : en suspens.
- 12 h 30
12 h 42 **Objection #0-21 : REJETÉE.**
- 12 h 43 **Suspension**
- 15 h 26 **Reprise de l'audience**
Identification des procureurs
Suite à des discussions entre les procureurs de 14 h à 15 h 25, le résultat est le suivant en ce qui concerne les objections et/ou les questions qui ont été retirées; les objections non indiquées seront plaidées les 16 et 17 mars 2009 :
Interrogatoire de Vincent Mascolo les 28 et 29 octobre 2008
(par Me Sylvestre)
Objection #0-35 : la question faisant l'objet de l'objection #0-35 est retirée.
- Interrogatoire de Vincent Mascolo les 28 et 29 octobre 2008
(par Me Demers)
Objection #0-42 : retirée;
Objection #0-43 : la question faisant l'objet de l'objection #0-43 est retirée.

Débat sur les objections dans le cadre des interrogatoires (suite)

Le 10 mars 2009 (rectifié le 22 avril 2009)

Interrogatoire de Jean Lorain le 14 novembre 2008
(par Me Gagné)

Objection #0-22 : retirée.

Interrogatoire de Jean Lorain le 14 novembre 2008
(par Me Sylvestre)

Objection #0-46 : la question faisant l'objet de l'objection #0-46 est retirée.

Interrogatoire de François Filion le 11 décembre 2008
(par Me Létourneau)

Objection #0-01 : la question faisant l'objet de l'objection #0-01 est retirée dans la mesure où Me Jolin déclare qu'il n'existe pas d'autre rapport que les 5 rapports déjà communiqués sous la cote FF-2.

Interrogatoire de Pablo Klein le 21 janvier 2009
(par Me Demers)

Objection #0-22 : la question faisant l'objet de l'objection #0-22 est retirée dans la mesure où l'AMF déclare qu'il n'existe pas de dossier de pré-enquête.

Objection #0-24 : retirée.

Interrogatoire de Claude Lessard le 22 janvier 2009
(par Me Gagné)

Objections #0-6 et #0-10 : retirées.

Interrogatoire de Jean St-Gelais le 23 janvier 2009
(par Me Gagné)

Objection #0-21 : la question faisant l'objet de l'objection #0-21 est retirée.

Objections #0-59, #0-60, #0-61, #0-62, #0-63 et #0-65 : retirées.

V – VARIA

Interrogatoire de Réginald Michiels le 21 octobre 2008
(par Me Gagné)

Objection #0-8 : retirée.

Objection #0-10 : sans objet.

Interrogatoire de Josée Deslauriers le 22 octobre 2008
(par Me Déry)

Objection #0-52 : la question faisant l'objet de l'objection #0-52 est retirée.

Interrogatoire de Sylvie Lacroix le 27 octobre 2008
(par Me Létourneau)

Objection #0-6 : sans objet.

District de Montréal

500-06-000302-055
ENREGISTREMENT

Débat sur les objections dans le cadre des interrogatoires (suite)

Le 10 mars 2009 (rectifié le 22 avril 2009)

Interrogatoire de Vincent Mascolo les 28 et 29 octobre 2008
(par Me Gagné)

Objections #0-7 et #0-16 : en suspens.

Interrogatoire de Vincent Mascolo les 28 et 29 octobre 2008
(par Me Sylvestre)

Objection #0-37 : retirée.

Interrogatoire de Jean Lorrain le 14 novembre 2008
(par Me Gagné)

Objection #0-5 : retirée cependant les parties conviennent que la grille d'analyse est transmise sous réserve d'un engagement de confidentialité et, le cas échéant, déposée sous scellés.

Objection #0-6 : la question faisant l'objet de l'objection #0-6 est retirée.

Objection #0-16 : la question faisant l'objet de l'objection #0-16 est retirée.

Objection #0-17 : sans objet.

Objection #0-19 : la question faisant l'objet de l'objection #0-19 est retirée.

Interrogatoire de Jean Lorrain le 14 novembre 2008
(par Me Sylvestre)

Objection #0-36 : la question faisant l'objet de l'objection #0-36 est retirée.

Objection #0-38 : la question faisant l'objet de l'objection #0-38 est retirée.

Interrogatoire de Jean Lorrain le 14 novembre 2008
(par Me Demers)

Objection #0-52 : sans objet.

Interrogatoire de Pierre Bettez le 17 novembre 2008
(par Me Gagné)

Objections #0-30, #0-42, #0-48 et #0-50 : retirées.

Interrogatoire de Claire Lewis le 8 décembre 2008
(par Me Sylvestre)

Objection #0-30 : la question faisant l'objet de l'objection #0-30 est retirée.

Interrogatoire de François Filion le 11 décembre 2008
(par Me Lefebvre)

Objection #0-3 : retirée.

Débat sur les objections dans le cadre des interrogatoires (suite)

Le 10 mars 2009 (rectifié le 22 avril 2009)

Interrogatoire de Claude Lessard le 22 janvier 2009
(par Me Gagné)

Objection #0-5 : sans objet.

Interrogatoire de Claude Lessard le 22 janvier 2009
(par Me Déry)

Objection #0-13 : la question faisant l'objet de l'objection #0-13 est permise sous réserve.

Objections #0-15, #0-16 et #0-17 : retirées.

Interrogatoire de Jean St-Gelais le 23 janvier 2009
(par Me Gagné)

Objections #0-10 et #0-11 : retirées.

Objection #0-40 : sans objet.

Interrogatoire de Jean St-Gelais le 23 janvier 2009
(par Me Sylvestre)

Objection #0-66 : sans objet.

Objection #0-67 : la question faisant l'objet de l'objection #0-67 est retirée.

Objections #0-68 et #0-83 : sans objet.

Objection #0-87 : retirée cependant la question est reformulée pour se lire ainsi : «Quels sont les employés de l'AMF ayant œuvré dans le dossier de Norbourg, étant impliqués dans ces incidents?». La réponse sera fournie sous engagement de confidentialité, et le cas échéant, sous scellés.

15 h 52

Fin de l'audience



ANDRÉ PRÉVOST, J.C.S.



Marthe de Launière, g.a.c.s.